

PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2023

Prix public ne pouvant dépasser les montants
indiqués hors variation de TVA



SOMMAIRE

	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte en euros	P.4
	Offres groupées de services	P.5
	Banque à distance	P.6
	Moyens et opérations de paiement	P.8
	Effets de commerce	P.12
	Irrégularités et Incidents	P.13
	Financements bancaires	P.14
	Opérations à l'international	P.16
	Épargne, titres et placements financiers	P.19
	Assurances et prévoyance	P.21
	Dates de valeur	P.22
	Résoudre un litige	P.23



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base ¹ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte - Au sein du groupe Crédit Agricole - Hors groupe Crédit Agricole	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT

Gestion du compte

Frais de tenue de compte (professionnel hors association)	9,50 €/MOIS
Commission de mouvement ² (professionnel hors association)	0,06 % (MINI. 2,00 €/MOIS)
Commission de mouvement ³ (pour les détenteurs de EKO PRO)	0,10 %
Commission annuelle d'actualisation comptable ⁴ (professionnel hors association)	50,00 € HT
Mise en place d'une procuration	GRATUIT
Frais de recherche de documents ⁵ - Simple (1 page) GRATUIT - Complexe (de 2 à 4 pages) 11,83 € HT/PAGE - Complexe (5 pages et plus) SUR DEVIS	
Frais pour attestation pour arrêté comptable / Commissaire aux comptes	147,00 € HT
Attestation	16,15 € HT/ATTESTATION
Frais de gestion de compte inactif ⁶	30,00 €/AN
Relevé annuel des frais bancaires ⁷	GRATUIT

Relevés de compte

	Périodicité	Papier	Électronique
Mensuelle ⁸		GRATUIT	GRATUIT
Quinzaine ⁸		1,60 €/MOIS	GRATUIT
Décade ⁸		2,40 €/MOIS	GRATUIT
Tous les jours ouvrés ⁸		0,80 €/RELEVÉ	GRATUIT

[●] Services inclus dans le Compte à Composer Professionnel (services du socle ou d'un module souscrit par le client).

¹ Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

² Du total des opérations passées au débit du compte au cours du mois précédent, certaines écritures sont exonérées.

³ Du montant total des opérations passées au débit du compte sur le trimestre écoulé au delà de 10 000 €. Commission prélevée mensuellement s'il y a lieu.

⁴ Prélèvement uniquement en cas de non-fourniture par le client de ses éléments comptables depuis plus de 24 mois, après relances de la Caisse Régionale.

⁵ Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable pourra être proposé, sur demande.

⁶ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

⁷ Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).

⁸ Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

Coffre-fort

Frais de location de coffre-fort en agence
(voir détail dans le catalogue exhaustif des tarifs)

DE 73,50 € HT À 452,83 € HT
/COFFRE/AN



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Professionnels : votre gestion au quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ● dans ce dépliant.

Vos essentiels du quotidien

LE SOCLE

Frais de tenue de compte actif

Commission de mouvement

Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro Rib Titres)

Consultation et gestion de vos comptes sur SmartPhone (Ma Banque)

E-relevé et relevé de compte (bimensuel)

Solde journalier par mail ou sms (du lundi au vendredi jours ouvrés)

Information de mise à disposition de vos moyens de paiement par mail ou SMS

Chèques crédités en jour de remise

Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Pro Plus)¹

Tranche de flux confiés²

Cotisation mensuelle²

< 30 000,00 €

10,30 €

De 30 000,01 € à 100 000 €

18,70 €

De 100 000,01 € à 300 000 €

25,40 €

De 300 000,01 € à 500 000 €

32,10 €

De 500 000,01 € à 1 000 000 €

38,70 €

De 1 000 000,01 € à 2 000 000 €

45,30 €

De 2 000 000,01 € à 3 000 000 €

56,60 €

de 3 000 000,01 € à 6 000 000 €

67,90 €

Module Placement programmé

Placement de l'excédent de trésorerie
sur des supports d'épargne

1,05 €/MOIS

¹ Contrat assuré par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

² Tarification non soumise à TVA. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation automatique à la date anniversaire du contrat.

Offre Eko Pro ¹ (Services inclus)

- Frais de tenue de compte actif
- Commission de mouvement ²
- E-relevé ou relevé de compte (mensuel)
- Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro Rib)
- Consultation et gestion de vos comptes sur Smartphone (Ma Banque)
- Carte « Mastercard Eko Pro » à autorisation systématique et à débit immédiat

6,00 €/MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko Pro sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko Pro. En cas de résiliation de l'offre Eko Pro, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Autres offres groupées de services

Compte Service Professionnel ³
(cette offre n'est plus commercialisée)

À PARTIR DE
19,50 €/MOIS



Banque à distance

Téléphone avec Filvert service vocal (consultation des comptes)

Au 09 693 693 10 (appel non surtaxé)

GRATUIT

Services d'alertes par SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte et/ou mini relevé de compte

Mini-relevé de compte (2 par semaine) 2,40 €/MOIS

● Alerte écrêtage 0,31 €/ALERTE

Alerte écopage 0,31 €/ALERTE

Alerte sur seuil, solde ou opération 0,31 €/ALERTE



Bon à savoir !

Ces services de banque à distance sont accessibles depuis :

Le site internet www.ca-atlantique-vendee.fr

Nos applications mobiles - téléchargement et accès gratuit

¹ Voir conditions et limites au contrat et auprès de votre conseiller. Tarification non soumise à TVA.

² Sont inclus les frais de commission de mouvement sur un montant maximum d'opérations de 10 000€ passées en débit du compte sur le trimestre écoulé. Au delà de ce seuil de 10 000€, une commission de mouvement de 0,10% sera facturée (cf.p.4).

³ Les Comptes Services Professionnels ne sont plus commercialisés. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel ¹

CAEL Pro Base (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)	GRATUIT
--	----------------

CAEL Pro Rib (CAEL Pro Base avec virements externes au périmètre professionnel)	GRATUIT
--	----------------

CAEL Pro Rib Titres (CAEL Pro Base avec virements externes au périmètre professionnel, consultation et gestion des effets, consultation des TPE, ordres de bourse)	7,70 €/MOIS
---	--------------------

Accès utilisateur délégué (accès donné à un tiers au Service Crédit Agricole En Ligne)	GRATUIT
---	----------------

Certificats électroniques ²

Ma Signature EDI ³	3,15 €/MOIS
--------------------------------------	--------------------

Signature Performance ⁴	2,60 €/MOIS
---	--------------------

Swift 3SKey "Swift Secure Signature Key" ⁵ , par token USB NG Pro	92,00 € HT/ TOKEN POUR 3 ANS (MINI. 2 TOKENS)
---	--

Validation électronique

Authentification forte par Code PIN	1,10 €/MOIS
--	--------------------

Services d'échanges de données informatisées ⁵

EDIWEB

Droit d'accès, mise à disposition du relevé journalier d'opérations, transmission et validation de fichiers d'ordres	FORFAIT MENSUEL À PARTIR DE 14,90 €
---	--

EBICS

Transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations

EBICS T	FORFAIT MENSUEL 42,00 €
----------------	------------------------------------

EBICS TS	FORFAIT MENSUEL À PARTIR DE 44,00 €
-----------------	--

SwiftNet

Forfait	110,00 €/MOIS
----------------	----------------------

¹ Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

² Les certificats permettent de signer électroniquement les opérations télé-transmises via EDI.

³ Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat Signature Premium.

⁴ L'utilisation du certificat Signature Performance requiert un abonnement EDI WEB.

⁵ Validation des fichiers d'ordres nécessitant en complément l'abonnement à un certificat numérique (3SKey, Mon certificat RGS, Ma signature EDI...). Hors coûts de traitement des opérations.



Moyens et opérations de paiement

Espèces

Retrait d'espèces au guichet	GRATUIT
Versement d'espèces au guichet	NOUS CONSULTER
Change manuel : achat et vente de billets de banque	4 % (MINI. 4,95 € MAXI. 28,00 €)

Chèques

Retrait de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile	
• Pli simple	GRATUIT
• Pli recommandé AR	7,90 €
Carnet de remises	GRATUIT
Remise de chèques	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque ¹	11,00 €
Confection de lettres-chèques (en fonction du nombre de chèques)	SUR DEVIS
Frais de traitement spécifique	
• Chèque non standard (traitement spécifique hors norme interbancaire)	NOUS CONSULTER
• Chèque sur compte clos	NOUS CONSULTER
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu (3 par page)	
• Simple (1 page)	GRATUIT
• Complexe (de 2 à 4 pages)	11,83 € HT
• Complexe (5 pages et plus)	SUR DEVIS
Frais d'opposition sur chèque émis	15,80 €

Monétique

Les cartes bancaires »))

Carte monnaie pour dépôt de fonds	GRATUIT
Carte « Mastercard Professionnel » à autorisation systématique et à débit immédiat	37,40 €/AN
Carte « Businesscard Mastercard »	
• À débit immédiat	51,00 €/AN
• À débit différé	51,00 €/AN
Carte « Businesscard Executive Mastercard »	
• À débit immédiat	121,50 €/AN
• À débit différé	121,50 €/AN
Frais de mise à disposition de la carte	
• En agence	GRATUIT
• À domicile par pli simple	GRATUIT
• À domicile par pli recommandé AR	7,90 €

Modification du plafond de la carte	GRATUIT
Rédition du code confidentiel	10,20 €
Commande de carte en urgence	GRATUIT
Refabrication de carte (en cas de détérioration)	GRATUIT

Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte	
- Par la banque - Par le titulaire - Par l'entreprise	GRATUIT

Retraits par carte en euro ¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen ² (EEE)

Retrait d'espèces par carte au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte BusinessCard Mastercard à débit immédiat ou débit différé	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT à partir du 5 ^e retrait/mois civil
Carte Businesscard Executive Mastercard à débit immédiat ou débit différé	GRATUIT	GRATUIT

Autres retraits par carte ³

• Frais fixes	3,37 €/OPÉRATION
• Frais variables	2,14 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels	
Montant minimum des frais en devise dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ou hors de l'EEE	6,70 €

Paielements par carte

Paieement par carte en euro ¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen ² (EEE)	GRATUIT
--	---------

Autres paieements par carte ³

• Frais fixes	0,23 € /OPÉRATION
• Frais variables	2,14 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION



Bon à savoir !



Cartes / Cotisations

Pour toute souscription de plusieurs cartes de paiement sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la deuxième carte et des suivantes (réduction sur les cotisations les moins chères et sur le tarif de base).

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Banque ou auprès de votre Conseiller.

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Pays de l'Espace Économique Européen (cf. carte p.22).

³ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Acceptation des paiements par carte en euro

Frais d'adhésion aux réseaux monétiques	NOUS CONSULTER
Commission sur chiffre d'affaires	NOUS CONSULTER
• En proximité • À distance • Option Professions Libérales de Santé (Santeffi)	

Équipements en proximité

Up2pay Mobile ¹	
Up2pay Caisse Digitale ²	NOUS CONSULTER
Up2pay Fidélité ³	
TPE Fixe IP ADSL	
TPE Portable IP ADSL	NOUS CONSULTER
TPE Portable GPRS	

TPE Éditeur lecteur de chèques

**EN FONCTION DU
NIVEAU DE SERVICE
ET DES OPTIONS
RETENUES**

Services de paiement à distance et en ligne

Up2pay Par lien ⁴ (paiement à distance)	NOUS CONSULTER
Up2pay e-transactions ⁵ (paiement en ligne)	
• Offre Access - Abonnement mensuel - Coût par transaction du traitement monétique - Commission carte sur flux	17,00 € HT 0,15 € NOUS CONSULTER
• Offre Premium - Abonnement mensuel - Coût par transaction du traitement monétique - Commission carte sur flux	20,00 € HT 0,15 € NOUS CONSULTER
• Frais d'impayés carte sur vente à distance	NOUS CONSULTER

¹ Up2pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM (Société par Actions Simplifiée à associé unique, au capital de 7.680.270 €, dont le siège social est situé au 14 rue Louis Bleriot 35 172 Bruz Cedex, immatriculée au RCS de Rennes sous le n° 330 447 236).

² Up2pay Caisse Digitale fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre tablette numérique et d'un lecteur de carte connecté. Up2pay Caisse Digitale est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Caisse Digitale avec AVEM.

³ Up2pay Fidélité est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse régionale, d'un contrat de service Up2pay Fidélité avec AVEM et un terminal de paiement compatible.

⁴ UP2PAY Par lien : Offre soumise à conditions générales et tarifaires qui nécessite la détention d'un compte bancaire professionnel au Crédit Agricole, et une connexion internet, sur ordinateur, tablette ou smartphone, pour l'envoi d'un lien de paiement par email et l'accès au portail de gestion Up2pay du commerçant, et pour permettre au client du commerçant de procéder au règlement de sa commande. Un abonnement téléphonique est nécessaire pour envoyer un lien de paiement par SMS.

⁵ Up2pay e-transactions est une offre soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels immatriculés en France, hors place de Marché (Market Place). Nécessite la détention d'une convention de compte Crédit Agricole et la signature d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par carte l'avec option de Services e-transactions.

Relevés des commissions cartes

Envoi relevé hebdomadaire	NOUS CONSULTER
Envoi relevé mensuel détaillé (selon réglementation IFR*)	NOUS CONSULTER
Envoi relevé annuel	NOUS CONSULTER

* IFR : Interchange Fee Regulation règlement européen

Prélèvements SEPA ¹ (SDD) ² émis

Demande d'un Identifiant Créancier SEPA ¹ (ICS) auprès de la Banque de France	49,00 €
--	---------

Domiciliation des prélèvements SEPA ¹ (hors B to B)	GRATUIT
--	---------

Prélèvements SEPA ¹ télétransmis à l'encaissement ³

• Par fichier transmis	GRATUIT
• Traitement à l'unité	
- par prélèvement SDD Core	0,28 €
- par prélèvement SDD B to B	0,32 €

Abonnement pack prélèvement ⁴ SEPA ¹	
• Pack Prélèvement Confort	1,30 €/MOIS
• Pack Prélèvement Confort + (offre qui n'est plus commercialisée)	2,00 €/MOIS

Traitement des rejets :	
• Impayé SEPA ¹ à la charge du remettant	15,20 €
• Rejet technique	GRATUIT
• Représentation automatique des impayés prélèvements CORE	NOUS CONSULTER

Prélèvements SEPA ¹ (SDD) ² reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA ¹ B to B	10,90 €
---	---------

Autorisation de paiement par prélèvement SEPA ¹ SDD ² CORE	
• Mise en place, mise à jour, suppression	GRATUIT

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ¹	GRATUIT
---	---------

Opposition sur SDD ²	
• Sur internet	GRATUIT
• En agence	GRATUIT

Rejet de prélèvement à la demande du client	GRATUIT
---	---------

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Royaume-Uni.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

² Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

³ Si Transmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.

⁴ La souscription au « Pack Prélèvement » nécessite la souscription au préalable au service EDIWEB.

Virements SEPA¹ (SCT) émis

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen² soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA¹)

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet ³	Agence
Frais par virement occasionnel		
- Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale - Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale - Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT GRATUIT GRATUIT	GRATUIT GRATUIT 3,97 €
ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet ³	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent		
- Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale - Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale - Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT GRATUIT GRATUIT	GRATUIT GRATUIT GRATUIT
Frais par virement permanent		
- Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale - Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale - Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT GRATUIT GRATUIT	GRATUIT GRATUIT 1,44 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement sur support télétransmis (EDIWEB ou EBICS)⁴		0,16 €
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre		NOUS CONSULTER

Virements de trésorerie

Virements de Trésorerie (compensé)	
- Papier - Télétransmis EBICS / EDIWEB⁴	13,80 € 5,35 €
Facture Acceptée à Échéance (FAE)	NOUS CONSULTER
SCT instant Payment (virement instantané)	1,00 €/OPÉRATION



Effets de commerce

Effets à l'encaissement

Support papier :	
- Traitement par remise d'effet - Présentation à l'acceptation, par effet	3,70 € 6,90 €
Télétransmission (EDIWEB ou EBICS) : ⁴	
- Traitement par remise d'effet - Présentation à l'acceptation, par effet	0,65 € 0,55 €
Support Crédit Agricole En Ligne : ³	
Présentation à l'acceptation, par effet	0,85 €

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
 - Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
 - Royaume-Uni.
 - Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
 - Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
 - Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

² Pays de l'Espace Économique Européen (cf. carte en p. 22)

³ Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.

⁴ Si Transmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.

Prorogation, réclamation, avis de sort, par effet	18,25 €
Changement de domiciliation, par effet	18,25 €
Commission d'incident, par effet	18,25 €



Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention ¹	
• Par opération	9,20 € (maxi. 3/JOUR)
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	2,00 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,35 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initiée par une autre banque	30,70 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France), par chèque impayé ²	
• D'un montant ≤ 50 €	30,00 €
• D'un montant > 50 €	50,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	23,45 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	15,80 €
Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement défaut de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement ³	
• D'un montant ≤ 20 €	MONTANT DU PRÉLÈVEMENT 20,00 €
• D'un montant > 20 €	20,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que défaut de provision	GRATUIT
Frais de rejet de virement pour défaut de provision (virement programmé non permanent)	GRATUIT
Frais de rejet d'effet au paiement	29,50 €
Agios sur découvert non autorisé ⁴	NOUS CONSULTER
Frais par saisie attribution ou conservatoire	67,55 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 67,55 €

¹ Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

² Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

³ En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.

⁴ Plafonné au taux de l'usure. Les taux d'usure sont à votre disposition gratuitement en agence.



Financements bancaires

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier pour mise en place	0,75 % (mini. 90,00 €)
Commission de plus fort découvert	0,08 % DU PLUS FORT DÉCOUVERT DE CHAQUE MOIS (prélèv. trimestriel)
Commission de confirmation	1 % (maxi. 580,00 € /an, prélèv. trimestriel)
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place	0,75 % (mini. 90,00 €)
Commission de confirmation	1 % (maxi. 580,00 € /an, prélèv. trimestriel)
Intérêts d'escompte	NOUS CONSULTER
• Minimum par effet	8,70 €

Affacturage

Affacturage classique	
• EUROFACTOR PRO ¹ (tarification au forfait)	NOUS CONSULTER

Crédit court terme

Frais de dossier Crédit court terme	0,75 % (mini. 90,00 €)
Frais de dossier pour Crédit court terme ponctuel (billet à ordre,...)	0,75 % (mini. 90,00 €)

Crédit moyen terme d'investissement

Frais de dossier Crédit moyen terme (demande en agence)	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ (mini. 160,00 €)
Frais de dossier Prêt Express Agri Pro (demande en ligne/Internet)	80,00 €
Frais de dossier Crédit-Bail Mobilier	0,50 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ (mini. 90,00 €)

¹ Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr).

Aval et cautionnement bancaire

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs...

Taux de commissionnement	NOUS CONSULTER
Frais d'acte standard	35,00 €
Frais d'acte spécifique ou complexe	À PARTIR DE 108,00 €
Frais d'acte de garantie de passif	À PARTIR DE 175,00 €

Garanties

Hypothèque ou nantissement de fonds de commerce ¹ :	
• Mise en place	GRATUIT
• Mainlevée partielle ou totale	147,00 €
Nantissement ou Mainlevée ¹ de produits financiers (parts, actions non cotées, etc) :	
• Crédit Agricole (PREDICA)	NOUS CONSULTER
• Hors Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
Gage ¹ :	
• Mise en place	GRATUIT
• Mainlevée partielle ou totale	67,80 €/CONTRAT
Frais d'envoi du courrier en recommandé avec AR	7,90 €

Autres frais

Modification sur financement réalisé	GRATUIT
• Simple (compte à débiter, date d'échéance, périodicité...)	102,50 €
• Complexe (changement d'entité juridique, garantie, durée, emprunteur, objet...)	+ 47,20 €/PRÊT SUPPL. (MAXI. 235,00 €)
Réaménagement de prêt	2 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINI. 730,00 €)
Duplicata contrat de prêt	26,30 €
Rédition de tableau d'amortissement	GRATUIT
Forfait de réédition des attestations annuelles des intérêts	26,30 €
Édition de décompte de prêt	14,85€/LIGNE (MAXI. 3 LIGNES)
Attestations diverses concernant le prêt	14,75 €/ATTESTATION
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT
Frais d'étude d'expertise de dossier photovoltaïque / méthanisation	NOUS CONSULTER

¹ Hors frais externes éventuels (frais de greffe, frais fiscaux, frais d'huissier, etc.) et/ou le cas échéant, hors frais de notification par lettre recommandée avec AR.



Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers du Centre d'Affaires Internationales des Pays-de-la-Loire et de la Normandie sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Compte en devises

Frais de tenue de compte	27,00 €/MOIS
Commission de mouvements ¹	0,082 % À 0,20 %
Frais de tenue de compte inactif en devises	30,00 €/AN

Aide à l'ouverture d'un compte à l'international

- Zone SEPA ²
 - Hors zone SEPA ²
 - Groupe Crédit Agricole
- [NOUS CONSULTER](#)

Avance en devise

Frais de dossier	67,50 €
------------------	---------

Change

Opération de couverture de change

(hors commission de change)

- **frais de dossier** (achat ou vente à terme, Flexigain, Flexiterme et Option) 67,50 €
- **commission de tirage Flexigain et flexiterme** 18,00 €

Commission de change : toutes les négociations de devises supportent une commission de change 0,10 %
(MINI. 17,20 €)

¹ Du montant total des opérations passées au débit du compte, certaines écritures sont exonérées.

² Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Royaume-Uni.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Moyens de paiements - encaissement/export ¹

Virements reçus hors zone SEPA ²	15,00 €/VIREMENT
Remise de chèques payables sur l'étranger :	
• « sauf bonne fin » (en euro ou en devises) : % par chèque	0,10 %
- mini.	24,00 €
- maxi.	110,00 €
• « crédit après encaissement » : % par chèque	0,10 %
- mini.	24,00 €
- maxi.	110,00 €
• frais d'impayé sur chèque remis	38,20 €
Effets	
• commission d'encaissement par effet	0,15 %
- mini.	24,00 €/EFFET
- maxi.	110,00 €/EFFET
• commission d'acceptation	38,20 €
• frais d'impayé par effet remis	38,20 €

Crédit documentaire export ³

Commission (sur le montant de l'opération) ou forfait :	
• notification	0,10 % (MINI. 117,00€)
• confirmation	NOUS CONSULTER
• levée de document	0,15 % (MINI. 148,00 €)
• modification (hors montant et durée)	0,10 % (MINI. 117,00€)
• modification (montant et/ou durée)	NOUS CONSULTER
• commission de transmission	75,00 €
• mise en conformité des documents à la demande expresse du client	90,00 €
• paiement du crédoc	NOUS CONSULTER
• frais de Swift	SELON DOSSIER (MINI. 20,00 €)
• frais de banque étrangère	NOUS CONSULTER

Remise documentaire export ³

Commission d'encaissement	0,20 %
	(MINI. 50,00€ MAXI. 248,00 €)
Commission d'acceptation	38,20 €
Frais d'impayé par effet remis	38,20 €

Garantie bancaire reçue (à première demande et garantie "stand by")

Commission (sur le montant de l'opération) ou forfait :	
• Notification, modification	0,10 % (MINI. 117,00€ MAXI. 250,00 €)
• Mise en jeu	0,20 % (MINI. 160,00€)
• Mainlevée de garantie	40,00 €

¹ Pour tout type de paiement reçu, des frais peuvent éventuellement être déduits du montant payé par les correspondants bancaires étrangers.

² Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Royaume-Uni.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

³ Pour tout type de paiement reçu, des frais peuvent éventuellement être déduits du montant payé par les correspondants bancaires étrangers.

Moyens de paiement - paiement/import

Virements hors zone SEPA ¹	0,10 % (mini. 17,50 € maxi. 90,00 €)
+ option frais « Share » (seuls les frais du Crédit Agricole Atlantique Vendée sont à la charge du donneur d'ordre)	GRATUIT
+ option frais « Our » (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	17,20 €
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	8,90 €
Émission de chèques à l'étranger	NOUS CONSULTER
Commission de paiement par effet :	0,15 %
• mini.	24,00 €/EFFET
• maxi.	110,00 €/EFFET
• commission d'acceptation	38,20 €

Crédit documentaire import

Commission (sur le montant de l'opération) ou forfait :	
• ouverture (augmentation/prorogation)	1,30 % L'AN (mini.117,00 €)
• Frais de Swift (émission de crédits documentaires import)	48,00 €
• utilisation (levée de document)	0,13 % (mini. 117,00 €)
• modification (hors montant et durée)	117,00 €
• modification (montant et/ou durée)	1,30 % L'AN (mini.117,00 €)
• Frais de Swift de modification	23,00 €
• commission d'irrégularité(s) à la charge du bénéficiaire	125,00 €
• frais de paiement à la charge du bénéficiaire	32,00 €

Remise documentaire import

Commission d'encaissement	0,20 % (mini. 44,00 € maxi. 145,00 €)
Commission d'acceptation	38,20 €

Garantie bancaire émise

• commission d'engagement (sur le montant de l'opération)	1,80 % L'AN (mini. 117,00 €)
• frais d'acte standard	70,00 €
• frais d'acte spécifique	140,00 €
• frais d'acte de transmission	22,00 €
• modification (hors montant et durée)	52,00 €
• modification (montant et/ou durée)	1,80 % L'AN (mini. 117,00 €)
• mise en jeu	NOUS CONSULTER
• mainlevée de garantie	70,00 €

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Royaume-Uni.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Frais de port et de transmission ¹

Frais de port :	
• frais de courrier express international	SELON DOSSIER (mini. 45,00 €)
• frais de courrier express France	SELON DOSSIER (mini. 22,00 €)

Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale

Analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales (selon la complexité des traitements effectués)	NOUS CONSULTER
---	----------------

Divers

Copie de virement Swift	NOUS CONSULTER
Demande de copies	NOUS CONSULTER
Frais de recherches et d'investigations	NOUS CONSULTER
• demande de sort sur transfert	10,70 €
• recherche de fonds	22,00 €
• réparation sur virement reçu	5,25 €
• renseignements commerciaux à l'international	NOUS CONSULTER
Crédit Agricole Trade Club	
• accès au portail ca-Tradeclub de mise en relation B to B	GRATUIT
Cash Management International	NOUS CONSULTER
Ouverture de compte à l'étranger	170,00 €
Bons de cession, cautions pour absence de documents, attestations	23,00 €
Option : envoi par mail d'avis de réception de fonds et/ou de transfert de fonds	17,50 €
Accès CRÉDOC en ligne	GRATUIT
Accès Crédit Agricole Change en ligne	GRATUIT

Dates de valeur

Encaissements	
• Rapatriement	DATE INDIQUÉE PAR LA BANQUE ÉTRANGÈRE
• Remise de chèque	JR CAI ² + 6 JO ³
• Remise d'effet	DATE INDIQUÉE PAR LA BANQUE ÉTRANGÈRE
Décaissements	
• Transfert	JR CAI ²
• Chèque émis	JR CAI ²
• Effet domicilié	JR CAI ²



Épargne, titres et placements financiers

Épargne disponible

Livret Excédent de Trésorerie	NOUS CONSULTER
-------------------------------	----------------

¹ Ces frais s'ajoutent aux frais de credoc, de remises documentaires, de garanties bancaires et d'effets export. Des frais demandés par les banques étrangères peuvent également s'appliquer. Pour les opérations avec l'étranger s'ajoutent éventuellement les frais réclamés par les correspondants bancaires étrangers.

² JR CAI = Jour de Réception au Centre Affaires Internationales à Angers.

³ JO = Jour Ouvré.

Les placements financiers/opérations de Bourse : frais de courtage

Ordres de bourse en France ¹

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL

- 0,60 % du montant de l'ordre mini. 9,00 €
- Frais fixes à la ligne GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL ²

- Ordre ≤ à 1 100 € 0,99 €
- Ordre > à 1 100 € 0,09 %

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL

- 1,10 % du montant de l'ordre mini. 14,65 €
- Frais fixes à la ligne 6,77 €

INVEST STORE INTÉGRAL ²

- Ordre ≤ à 1 100 € 0,99 €
 - Ordre > à 1 100 € 0,09 %
- + FRAIS FIXES 9,99 €

Commission de Service de Règlement Différé (SRD)

- Frais proportionnels ³ 0,02 %
- Montant minimum 4,05 €
- Commission de prorogation EURIBOR 1 MOIS + 0,20 % MINI. 3,85 €

Transfert total ou partiel de compte-titres dans un autre établissement 30,00 € HT/LIGNE
106,25 € HT/COMPTE

Les droits de garde seront prélevés sur le compte du client au mois de mars 2024 et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre 2023.

Les placements financiers : droits de garde

Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Integral :

exonération pour les « Organismes de Placement Collectif » du groupe Crédit Agricole et de toutes les actions. (Tarification du service : voir ci-dessus)

PAR AN, PAR COMPTE TITRE

	Valeurs du Groupe Crédit Agricole	Valeurs hors du Groupe Crédit Agricole
Commission proportionnelle au montant du portefeuille ⁴	0,25 %	0,42 %
Frais par ligne de titre coté ⁴	GRATUIT	4,17 € HT

Montant des droits de garde (commission + frais par ligne) au minimum de 16,67 € HT et au maximum de 320,00 € HT.

Autres services

Imprimé Fiscal Unique

- Délivrance GRATUIT
- Duplicata 15,80 €

Bilan patrimonial NOUS CONSULTER

Relevé de titres GRATUIT

¹ Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

² Si moins de 24 ordres exécutés sur l'année : 99,00 €/an.

³ Taux appliqué chaque jour au solde par valeur des positions espèces SRD (achats- ventes) jusqu'à la cession ou la liquidation de ces positions.

⁴ Gratuit pour les parts sociales, les actions Crédit Agricole S.A. et les Certificats Coopératifs d'Investissement Atlantique Vendée. Les détenteurs d'un mandat de gestion sont exonérés des droits de garde.

Épargne salariale : PESR CONVERGENCE ¹

Tarif HT applicable à la date de signature du contrat, hors frais d'affranchissement.
Ils sont révisables annuellement au 1^{er} janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services constatés sur la période de 12 mois de l'année civile précédente, arrêtée au 1^{er} octobre.

Plan d'Epargne Interentreprises (PEI) et Plan d'Epargne Retraite Collectif Interentreprises (PER COL-I)

Création, gestion du référentiel entreprise

[NOUS CONSULTER](#)

et des dispositifs (forfait annuel)

Frais d'entrée PEI + PER COL-I

[NOUS CONSULTER](#)



Assurances et prévoyance

Assurance des personnes, pour vous et vos proches

Mon Assurance Décès Pro ²

[NOUS CONSULTER](#)

Valeur Prévoyance Multipartenaires ²

[NOUS CONSULTER](#)

Protection revenus Pro ²

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance des Accidents de la Vie professionnelle ³

- Initiale
- Intégrale

[NOUS CONSULTER](#)

PER Assurance : préparation de la retraite ou de la transmission ²

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque Professionnel ²

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés

- Complémentaire Santé ³
- Assurances santé collectives ²

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance de vos biens professionnels

Assurance véhicule professionnel ³

[NOUS CONSULTER](#)

SecuriHELP Pro ⁴ (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)

[NOUS CONSULTER](#)

Autres services

PACK Pro Nexecur (télésurveillance) ⁵

[NOUS CONSULTER](#)

SecuriCOMPTE Pro Plus ⁴ (garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiement rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicules professionnels, et les documents officiels)

36,00 €

¹ L'offre PESR CONVERGENCE est composée de deux « Plans » (PEI et PER COL-I). Amundi Asset Management – Société par Actions Simplifiée à associé Unique - SASU au capital de 1 086 262 605 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015 Paris – France.

² Les contrats d'assurance sont assurés par PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16 Boulevard Vaugirard – 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances.

³ Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442.524.390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

⁴ Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

⁵ Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».



Dates de valeur

Les dates de valeur applicables sur vos encaissements

Versement d'espèces		JOA
Remise de chèque(s) professionnel(s)	Sans Compte Service Professionnel ou Compte à Composer Professionnel	JT + 1 JC
	Avec Compte Service Professionnel ou Compte à Composer Professionnel	JT
Remise de carte bancaire		JC + 1
Remise de LCR/BOR à l'encaissement (support papier, télétransmis ou EDIWEB)		E ^(a)
Remise de LCR/BOR à l'escompte (support papier, télétransmis ou EDIWEB)		JC ^(b)
Réception d'un virement		Date valeur de réception des fonds
Remise d'avis de prélèvement SDD		E ^(c)

Les dates de valeur applicables sur vos décaissements

Retrait d'espèces à votre agence sans émission de chèque	J
Païement d'un chèque	JT
Païement d'un chèque de banque	J
LCR/BOR domicilié présenté à l'échéance	E ^(d)
LCR/BOR domicilié présenté au-delà de l'échéance	Jour de présentation
Émission d'un virement en faveur d'un compte	DE
Païement d'un avis de prélèvement SDD	E ^(d)

E : Date d'Échéance

BOR : Billet à l'Ordre Relevé

DE : Date d'Exécution

RAR : Recommandé avec Accusé de Réception

J : Jour de retrait au guichet

JOA : Jour Ouvré de l'Agence

OC : Ouverture de Crédit

EDI : Échange de Données Informatisées

JO : Jour Ouvré

JC : Jour Calendaire

LCR : Lettre de Change Relevé

JT : Jour de Traitement

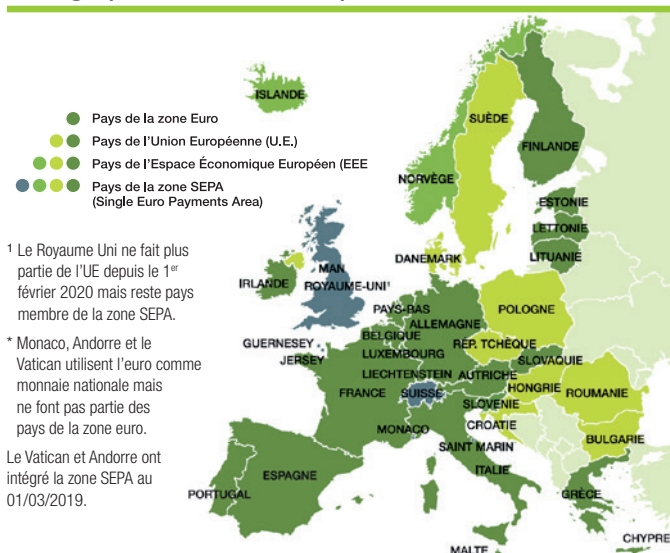
(a) Avec un minimum de 5 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.

(b) Le décompte des agios se fait à partir de la date de valeur incluse appliquée à la remise jusqu'au lendemain inclus de la date d'échéance. Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1^{er} JO suivant (un minimum de 12 JC est appliqué s'il y a moins de 12 JC entre la date de remise et la date d'échéance).

(c) Avec un minimum de 2 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.

(d) Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1^{er} JO suivant.

Cartographie des zones européennes





Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Client qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en contactant le Service Qualité Relations Clients de la Caisse régionale :

- par courrier postal à l'adresse suivante : la Garde, Route de Paris, 44949 Nantes CEDEX 9 ;
- par courriel à serviceclients@ca-atlantique-vendee.fr,
- ou en téléphonant au 09 693 693 15 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

L'agence ou le Service Client accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Si le litige porte sur un produit financier et que la réponse du Service Client ne satisfait pas le Client, celui-ci peut saisir le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par écrit (Médiateur AMF - Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02). Site Internet : www.amf-france.org



www.ca-atlantique-vendee.fr

Document informatif à vocation non-publicitaire

Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - 440 242 469 RCS Nantes - Sté de courtage d'assurance immatriculée auprès du Registre des intermédiaires en assurance ORIAS, sous le n° 07 023 954 - N° TVA FR 57 440 242 469 - Route de Paris (Nantes).

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest . Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 Place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex. Contrôlée par la Banque Centrale Européenne (Kaiser strasse 29-60311 Francfort sur le Main Allemagne).

Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
Communication - 01/2023 - Réf. 07718